

APPEL À CANDIDATURES

Un/une directeur/directrice pour la Fondation Lucien Paye

Mots-clés : coopération universitaire et scientifique entre la France et l’Afrique, accueil des étudiants et chercheurs africains en France, développement international, mobilités internationales

La Cité internationale universitaire de Paris recherche un/une directeur/directrice pour la Fondation Lucien Paye. Le/la directeur/directrice bénéficie d’un logement et d’une indemnité de fonction mais n’est pas rémunéré-e. Il/Elle doit être déjà en poste dans une autre structure.

- CONTEXTE

Fondée en 1925 pour favoriser la coopération universitaire, scientifique et culturelle internationale, la Cité internationale universitaire de Paris accueille chaque année 12 000 étudiants, chercheurs, artistes et sportifs du monde entier. Premier site d'accueil des publics en mobilité en Île-de-France, elle est pilotée par une fondation de droit privé reconnue d'utilité publique, qui coordonne la gestion, l'animation et le développement d'un campus de 34 hectares, composé de 43 résidences propriétés des universités de Paris et de services communs (bibliothèque, sports, studios de musique, etc.). Fidèle aux idéaux de ses fondateurs, elle promeut des valeurs de paix, de tolérance, de respect mutuel et de solidarité au service du rapprochement entre les peuples.

Chaque résidence de la Cité dispose d’un-e directeur/directrice, universitaire ou diplomate de carrière le plus souvent, qui s’assure du bon accueil des résidents, du fonctionnement optimal de la résidence, de l’organisation d’un programme de manifestations culturelles et scientifiques en lien avec l’identité de la résidence, et du développement de partenariats en France et à l’international.

La Fondation Lucien Paye, créée en 1949, est l’une des résidences du campus, composée de 192 chambres et gérée au quotidien par une équipe de trois personnes.

- DESCRIPTION DE LA MISSION

Sous l’autorité du délégué général de la Fondation nationale Cité internationale universitaire de Paris, le/la directeur/directrice de la Fondation Lucien Paye devra proposer pour la résidence un projet conforme à sa vocation historique d’accueil des étudiants et chercheurs africains, et qui nécessite d’être reformulé et revitalisé dans un contexte de profond renouvellement de la relation entre la France et l’Afrique. Ce projet doit s’inscrire dans des coopérations universitaires, scientifiques et culturelles de haut niveau. Le/La directeur/directrice doit être en capacité de développer et de promouvoir des partenariats nouveaux et diversifiés en lien avec les mondes africains francophones et anglophones, et prendre appui sur une recherche active de mécénat afin d’équilibrer le modèle économique de la résidence.

Le/la directeur/directrice de la Fondation Lucien Paye a la charge de l'admission, de l'accueil et de l'accompagnement des étudiants, chercheurs, artistes et sportifs admis dans la résidence tout au long de leur séjour et au plus près de leurs besoins. Il/elle conçoit à cette fin un programme d'activités et d'événements à caractère académique et culturel en faveur des résidents avec lesquels il/elle est en lien régulier. Il/elle participe également aux réunions de la conférence des directeurs de la Cité internationale universitaire de Paris qui se réunit une fois par mois.

En lien avec le directeur de l'hébergement de la Fondation nationale CIUP, il/elle supervise, d'un point de vue fonctionnel, un responsable d'exploitation chargé au quotidien de la gestion administrative, technique et financière de la résidence. Il/elle a en charge la mobilisation des équipes de la résidence, la préparation du budget de la résidence et le suivi de son exécution, ainsi que le développement des interactions entre la Fondation Lucien Paye et les services de la Fondation nationale en lien avec la délégation générale.

Il reviendra également au/à la directeur/directrice de repenser l'aménagement intérieur de la résidence en corrélation avec le projet et de favoriser une plus forte intégration de la résidence dans l'écosystème de la Cité internationale universitaire de Paris en lien avec les autres acteurs du campus.

- DÉTAILS DES RESPONSABILITÉS

Projet et gouvernance de la résidence

- Le/la directeur/directrice définit un projet pour la résidence transmis au délégué général et dont il/elle rend compte à chaque demande de renouvellement triennal ; ce projet doit comporter des actions tendant à améliorer l'accueil des résidents et leur vie dans la résidence, accompagner leurs activités, organiser des événements de nature universitaire, scientifique et/ou culturelle en lien avec les missions de la Cité, développer les partenariats de la Résidence, etc.
- En lien avec la délégation générale, il/elle prépare et réunit le conseil consultatif deux fois par an au moment du budget et de l'approbation des comptes, ainsi que le bilan annuel d'activités de la résidence.

Accueil des résidents, vie de la résidence et de la Cité internationale

- Le/la directeur/directrice contribue activement au bon climat général de la résidence ;
- Il/elle est l'interlocuteur/interlocutrice des résidents et s'assure du bon déroulement de leur séjour académique et personnel, en se rendant disponible pour les rencontrer en tant que de besoin, individuellement ou collectivement ;
- Il/elle organise et anime la vie culturelle de la résidence, veille au bon fonctionnement du comité des résidents, participe à l'organisation des activités se déroulant dans sa résidence et développe les partenariats en lien avec les services de la Fondation nationale ;
- Il/elle veille à l'application du règlement particulier de la résidence et du règlement général de la CIUP, ainsi qu'au respect des droits et devoirs des résidents ;
- Il/elle participe à la vie de la CIUP, notamment par le biais de la conférence des directeurs et de ses groupes de travail.

Fonctionnement administratif

- Il/elle exerce une autorité fonctionnelle sur le personnel affecté dans la résidence, en coordination avec le responsable d'exploitation ;
- Il/elle travaille en concertation avec les services de la Fondation nationale et le responsable d'exploitation ;
- Il/elle élabore, avec le responsable d'exploitation, le budget de la résidence et le propose pour discussion et arbitrages à la direction financière de la Fondation nationale ;
- Il/elle suit l'exécution de son budget voté par le conseil d'administration de la Fondation nationale, en collaboration avec les services de la cité.
- Il/elle veille à l'application des règles de sécurité, en respectant les directives de la direction de la sécurité de la Fondation nationale ;
- Il/elle participe à la politique d'admission de sa résidence en collaboration avec les services d'accueil et d'admission de la Cité ;
- Il/elle participe à l'organisation et à la planification des opérations d'aménagement, de réhabilitation et d'entretien de la résidence en collaboration avec les directions concernées.

- PROFIL RECHERCHÉ

- De formation universitaire, de préférence titulaire d'un doctorat ;
- Maîtrisant le français et l'anglais ;
- Exerçant une activité dans un établissement d'enseignement supérieur et de recherche, ou travaillant dans une organisation liée à l'enseignement et/ou à la recherche ;
- Excellente connaissance des mondes africains ;
- Justifiant d'une expérience dans le développement d'actions fédérant plusieurs partenaires ainsi qu'une habitude à évoluer dans un contexte étudiant et international ;
- Une expérience en termes de direction d'équipes aux profils diversifiés sera appréciée ;
- Grande curiosité intellectuelle, goût avéré pour les interfaces complexes, sens de l'initiative ;
- Dans un contexte de profonde évolution de la résidence, adaptabilité, réactivité, accompagnement au changement et sens du travail en commun.

- CONDITIONS

Le/la directeur/directrice dispose d'un logement de fonction de 180 M² qu'il/elle s'engage à occuper à titre de résidence principale et bénéficie d'une indemnité de fonction d'un montant annuel de 4 995 €. Le mandat est d'une durée de 3 ans renouvelable deux fois.

CANDIDATURES

Les candidatures (curriculum vitae + lettre de motivation) sont à adresser avant le 15 avril 2023 à l'adresse suivante : delegation.generale@ciup.fr.

Prise de poste : Juin-Septembre 2023